

Visite d'une chaufferie communale au bois énergie à Cendras

Le chauffage automatique au bois contribue au développement économique et social des territoires ruraux par la création d'emplois et d'activités économiques, la gestion des forêts et des paysages et la protection de l'environnement et du climat.

La commune de Cendras a installé en 2010 une chaufferie automatique à bois-décheté pour chauffer plusieurs bâtiments publics en substitution d'une énergie fossile coûteuse. Elle a été suivie tout au long de son projet par la Mission Bois Energie Gard / Lozère, portée par les Chambres de Commerce et d'Industrie du Gard et de la Lozère. Par ailleurs, la commune a bénéficié pour la réalisation de cette chaufferie de financements du Conseil Général du Gard, de la Région Languedoc-Roussillon et de l'ADEME. Une particularité de ce projet est l'utilisation par la commune de sa propre ressource forestière. De plus, elle fait appel à une association d'insertion locale pour la production du combustible. Un modèle de circuit-court qu'il convient également de développer.

Afin d'approfondir la thématique du bois-énergie dans les communes, depuis l'approvisionnement à l'exploitation de la chaufferie, une demi-journée de visite et d'interventions est spécialement organisée à destination des élus et des propriétaires forestiers du Gard. Celle-ci est réalisée en partenariat avec le Conseil Général du Gard, la commune de Cendras, le Parc National des Cévennes, l'association des Communes forestières du Languedoc-Roussillon et le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Date : 28 novembre 2014

Lieu : Mairie de Cendras (30),

Programme prévisionnel :

9 h 30 : accueil en présence des représentants de la Commune de Cendras et du Conseil Général du Gard

10 h : interventions :

- **CCI de la Lozère, Mission Bois Energie Gard / Lozère**, par Lionel SIBUE, Chargé d'études bois-énergie :
 - *Présentation des actions la Mission Bois Energie et de l'accompagnement des porteurs de projets ;*
- **Commune de Cendras**, par Stephan GARNIER, Adjoint à l'urbanisme et à l'environnement :
 - *Présentation de la démarche, du bilan de l'opération, de l'exploitation et de l'approvisionnement ;*
- **Communes forestières Languedoc-Roussillon**, par Samuel PONT, Chargé de mission bois-énergie et forêt :
 - *Présentation du « Guide méthodologique des projets bois-énergie pour l' élu » et mise en application pour l'exemple de Cendras.*

12 h : visite de la chaufferie de la Commune de Cendras :

Chaufferie d'une puissance de 85 kW, mise en service en 2010, alimente plusieurs bâtiments publics, utilise du bois-décheté, fonctionne en régie

12 h 30 : fin de la demi-journée.